

*Michel Porfido,  
chef inspiré . p. 4*

*Du neuf quartier  
du Canal . p. 6*

*Lutte contre  
le gaspillage  
alimentaire . p. 15*

# C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°256 . JANV-FÉV 2019



*Grand format P. 8*

# DEMAIN, LE PONT- DES-CHEVRES



SUCCÈS POUR LA SAINT-MARTIN

SERGE BUATHIER



LUMINEUX JARDIN DE NOËL

SERGE BUATHIER



MUSÉE NUMÉRIQUE DE MICRO-FOLIE

SERGE BUATHIER

# Édito.

## Sommaire.

### TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Michel Porfido, chef inspiré.
- 5 Marie-Hélène Chiocca, exploratrice de l’humain.

### GÉOLOCALISÉS.

- 6 Du neuf quartier du Canal.

### GRAND FORMAT.

- 8 Rénovation urbaine du Pont-des-Chèvres.

### PETITS FORMATS.

- 12 Coup de jeune pour le secteur Jean-Jacques Rousseau.
- 15 Lutte contre le gaspillage alimentaire.

### ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Les Vennes : des champs à la ville.

### TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

### CLAC !

- 19 Bourg en images.



SERGE BUATHIER

PAR **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**  
 MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE  
 PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ  
 D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN  
 DE BOURG-EN-BRESSE  
 CONSEILLER RÉGIONAL  
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## MIEUX VIVRE À BOURG

**En 2019, la priorité de l’action de la Ville sera de faciliter la vie à Bourg-en-Bresse.** Je souhaite d’abord permettre aux familles qui veulent acheter ou construire leur logement à Bourg de pouvoir le faire : c’est aujourd’hui souvent à l’extérieur qu’ils s’installent, faute d’offre de logements individuels ou de terrains équipés.

Ainsi, deux nouveaux quartiers résidentiels vont être créés à Bourg-en-Bresse avec des coûts d’achat abordables : dans le secteur de Curtafray (à proximité du parc de Bouvent) et sur le terrain de l’ancien camping à côté de Carré d’Eau. Au total, cela représente environ 200 nouveaux logements potentiels, des maisons individuelles pour l’essentiel, sur des parcelles comprises entre 100 et 600 m<sup>2</sup> : pour tous les goûts et tous les porte-monnaie.

Ces deux projets ont été conçus en donnant une grande place au végétal : création de larges plate-bandes paysagères avec alignements d’arbres le long des voies et des massifs paysagers entre les habitations. Ce maillage contribuera à offrir un cadre de vie attractif aux habitants actuels et futurs, à améliorer la qualité de l’air, à réduire les îlots de chaleur et à limiter l’imperméabilisation des sols.

Autre objectif : la qualité des services rendus aux habitants. Qui dit familles, dit enfants. Nous engagerons donc en 2019 des chantiers majeurs pour notre avenir avec la construction d’un nouvel espace petite enfance dans le quartier de la Citadelle (ces 13 places supplémentaires viendront compléter les 157 places existantes), la réalisation du centre de loisirs du Plateau à la Madeleine, le lancement de la construction d’une salle des fêtes familiales de 200 places et la mise en œuvre d’un « plan numérique » dans les écoles de la ville (800 000 € investis sur 5 ans) pour permettre à tous les élèves d’apprendre dans de meilleures conditions.

Je veux que notre ville soit toujours plus attractive, plus dynamique et plus ouverte. Ces projets en sont la traduction.

Excellente année 2019 à chacune et à chacun.



**Directeur de la publication :** Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Serge Buathier. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *les Magazines*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.

« Pour créer il faut être libre et, chez Giraudet, je peux travailler sans freins. »

## Michel Porfido CHEF INSPIRÉ

Passionné de saveurs et de produits de qualité, Michel Porfido est le chef de la Maison Giraudet où il crée des recettes mêlant terroir et tendance.

### Bio Express'

**1978** Diplômé de l'École hôtelière de Grenoble

**1982** Rencontre la famille Reynaud, du groupe Teisseire pour développer des plats cuisinés haut de gamme

**1987** Rachat de Giraudet par Teisseire. Création des premières recettes

**2000** Chef à plein temps chez Giraudet. Mission : moderniser la quenelle

**D**époussiérer la Madeleine de Proust burgienne, c'est le pari osé qui est à l'origine de l'arrivée de Michel Porfido chez Giraudet, antre de la quenelle. Pour ce chef cuisinier, amoureux des goûts et d'une cuisine généreuse, ce virage dans l'agroalimentaire n'a rien d'étonnant. « Chez Giraudet, seule compte la qualité du produit. Il n'y a pas de barrières de prix dans la fabrication, nous travaillons des ingrédients nobles », explique-t-il. « Pour être créatif, il ne faut rien se refuser, tout oser et j'ai cette liberté ici. » Depuis 2000, date de son arrivée dans l'entreprise, il a œuvré pour moderniser les traditionnelles quenelles en créant des recettes aux parfums originaux et en développant un autre produit aujourd'hui phare dans la gamme Giraudet, les soupes, concoctées sans additifs. Là encore, le chef cherche l'excellence avec des produits de saison et de proximité.

### SAVOIR-FAIRE ET NOUVELLES TENDANCES

Avec l'ouverture de six boutiques en France et de nouvelles recettes chaque année, le pari semble réussi. « Ici, on travaille un peu comme dans la haute couture avec six mois d'avance. En hiver, on réfléchit sur les tendances printemps-été », raconte Michel Porfido. « Il y a peu de sociétés agroalimentaires qui proposent ce savoir-faire et cette qualité de produit accessible en boutiques et en grandes surfaces », souligne-t-il. Ce savoir-faire, Michel Porfido aime le transmettre lors des cours de cuisine ou des portes ouvertes proposées par Giraudet. « C'est une satisfaction de partager des recettes que les gens peuvent réaliser chez eux. » L'inspiration, Michel Porfido la puise partout, au cours de ses voyages ou dans son jardin, toujours à l'affût de nouvelles tendances pour les quenelles, les sauces, les soupes, et plus récemment les ravioles de la gamme.



**STÉPHANE  
DUCLOS-  
COLAS**  
**CHAMPION  
DES TATAMIS**

**2018 fut une belle année pour le Burgien Stéphane Duclos-Colas (à droite sur la photo).**

Sacré champion d'Europe de judo à Glasgow en juin en catégorie vétéran moins de 66 kg, il est également monté sur la 3<sup>e</sup> marche du podium au championnat du monde de Cancún en octobre. Depuis ses premiers *ippon* à l'âge de 4 ans à l'ASPTT de Bourg, il n'a jamais quitté le kimono. À 16 ans, il entre au Pôle Espoirs de Lyon puis, l'année suivante, au Pôle France de Marseille. En 2012-2013, il accède à la première division de judo et suit deux entraînements par jour, alors qu'il est en école de commerce à Lyon. Aujourd'hui, à 31 ans, directeur d'une société d'importation de chaussures, membre de la Jeune chambre économique de l'Ain et pilote amateur à l'aérodrome Terre des Hommes, Stéphane Duclos-Colas continue de s'entraîner à Lyon et au DOJO de Bourg. Il confie : « En 2019, je vais tenter de me qualifier au championnat d'Europe en moins de 73 kg, puis revenir à mon poids actuel pour les « Monde » à Marrakech... ».



**MARIE-  
HÉLÈNE  
CHIOCCA**  
**EXPLORATRICE  
DE L'HUMAIN**

**Poèmes, contes, pièces de théâtre...** Marie-Hélène Chiocca couche sur papier des tranches de vie : « L'Histoire, les lieux et leurs personnages m'inspirent », explique-t-elle. En 2017, dans le sillage de sa pièce *Les Soyeuses*, évoquant les ouvrières de la soierie Bonnet à Jujurieux, l'opportunité lui est offerte d'animer un atelier d'écriture au centre social Amédée Mercier. « J'ai reçu les témoignages de femmes maghrébines et j'ai eu envie d'écrire sur elles et avec elles. Puis, j'ai rencontré leurs filles pour extraire leurs souvenirs d'enfance et retrouver "le sucre de la langue" », raconte-t-elle. Après un an d'échanges est né *Le Mariage*, une pièce qui soulève les dilemmes posés par l'appartenance à une double culture. Joué l'an dernier au Zoom, *Le Mariage* a séduit le public et ému les femmes qui l'ont inspiré. Au printemps, un nouvel acte va s'écrire : le groupe de femmes du centre social accompagnera la pièce qui sera lue à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques à Paris.



**SOLÈNE  
ANSON**

**GRAINE DE  
CHRONIQUEUSE**

## Le mot : Foot

Sur le terrain, crampons aux pieds ou sur la touche micro en main, Solène Anson vit foot. Petite, elle jouait au ballon avec les garçons, mais peu de filles allaient en club et elle a dû attendre son adolescence pour jouer au FBBP01. Cette sportive dans l'âme suit les matchs à la télé avec son papa et découvre les commentateurs sportifs qui la font s'intéresser au journalisme. Mais le déclic, elle l'a au Centre de Loisirs des Jeunes lors d'un atelier radio. « J'ai pris le micro et je me suis dit : c'est pour moi ». Une vocation est née, qu'elle concrétise depuis avec une chronique foot sur Radio B et des piges en presse écrite. Étudiante en licence information-communication, elle est aussi intervieweuse pour l'OL TV où elle a rencontré l'internationale française Eugénie Le Sommer. Cet été, elle a animé un atelier foot au Centre de Loisirs des Jeunes pour partager son expérience et donner leur chance aux plus jeunes, comme elle estime l'avoir eue. « Tout est possible même en partant de rien », considère la jeune fille qui sera bénévole lors de la Coupe du monde de football féminine au sein du District de l'Ain.



ADSEA

## DU NEUF DANS LE QUARTIER DU CANAL

Sept immeubles du Canal seront réhabilités d'ici ce début d'année par Bourg Habitat. Isolation extérieure et rénovation des façades, peintures des portes de garage, sont au programme du bailleur social sur les bâtiments 6-8 et 10, chemin du Canal et 13-15-20-22, rue Louise-Chevrier (540 000 € H.T.).

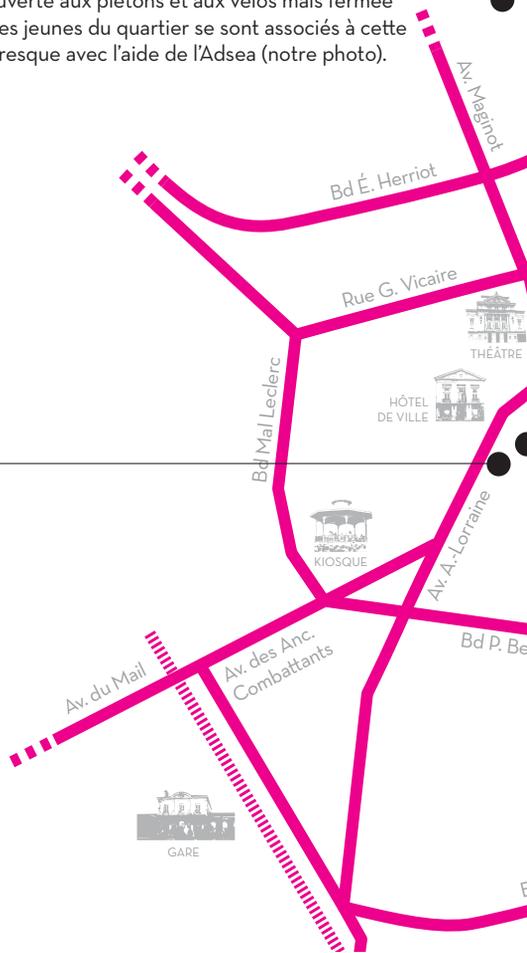
La Ville accompagne ces réhabilitations en redonnant un coup de jeune à l'aire de jeux des petits, en posant des filets pare-ballon sur le terrain de foot et en installant des bancs supplémentaires. Fin 2018, elle a déjà sécurisé le cheminement piéton le long du chemin du Canal, la passerelle enjambant le canal restant ouverte aux piétons et aux vélos mais fermée à la circulation automobile. Les jeunes du quartier se sont associés à cette rénovation en réalisant une fresque avec l'aide de l'Adsea (notre photo).

## RUE DES ARTS

Six talentueux artisans d'art ont rejoint la rue Thomas Riboud déjà très fréquentée par les créateurs. La nouvelle boutique « Créa6on » compte un ébéniste, une céramiste, une modéliste, une plasticienne, une pailleuse-canneuse et une maroquinère, tous passionnés par leur métier et désireux de sortir de leurs ateliers pour se faire connaître. Les partenaires de cette installation sont la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg et la Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Ain.



SERGE BLANCHIER



## LIFTING POUR LA RUE MONTESQUIEU

Après la mise aux normes des réseaux humides et de gaz ce printemps, la rue Montesquieu poursuit sa mue. Débutée en novembre, la réfection des trottoirs, entre la rue de la Prévoyance et la rue François Villon, vient de se terminer. Fin janvier, une seconde tranche de travaux de voirie démarrera entre les rues Villon et Racine pour s'achever au printemps 2019. En 2020, la dernière tranche d'aménagement sera réalisée jusqu'à la rue de la Chartreuse. Finalement, la rue Montesquieu offrira un nouveau visage : trottoirs et voirie rénovés, chaussée partagée pour faciliter les déplacements à vélo et apaiser la vitesse, 29 places de stationnement supplémentaires (soit 52 au total, dont 1 pour les personnes à mobilité réduite et 2 arrêts-minute), plantation de 13 nouveaux arbres et de massifs...

Coût : 670 000 € T.T.C. pour la 1<sup>re</sup> partie de la rue jusqu'à la rue Racine.

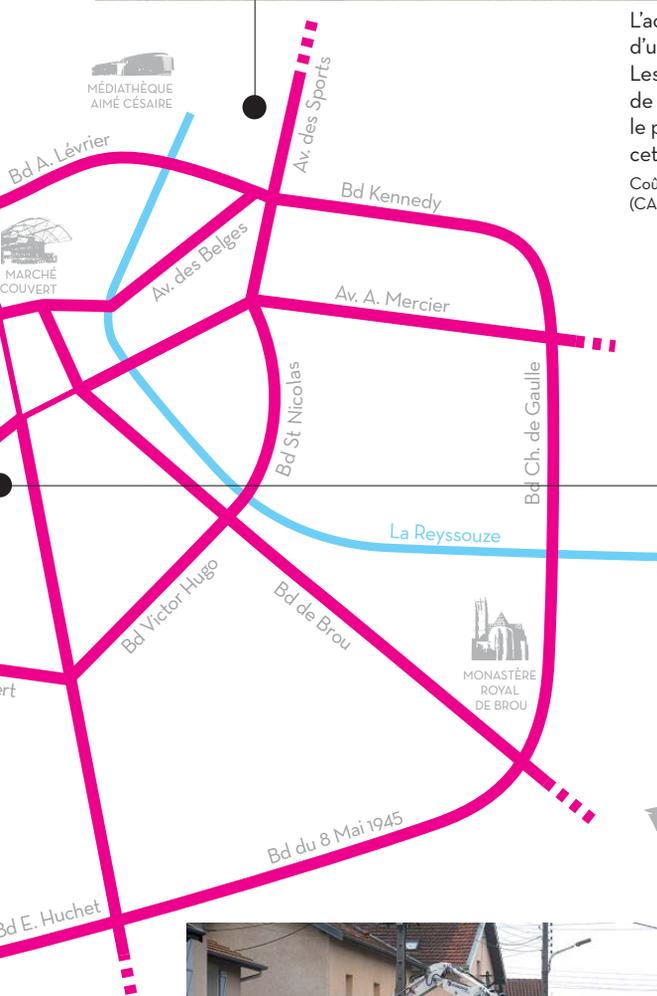
## NOUVELLE TRIBUNE POUR VERCHÈRE

Les travaux d'extension de 450 places assises de la tribune sud du stade Marcel Verchère ont débuté fin novembre. Au programme, le désamiantage, la démolition puis la reconstruction de la tribune Millet.

La tribune Senetaire sera, elle, rénovée et mise aux normes d'accessibilité avec la création de 20 places pour les personnes à mobilité réduite. Dans son prolongement, une extension verra le jour. Sous cette tribune, des vestiaires pour les joueurs et les arbitres (aux normes des fédérations), une infirmerie et une salle antidopage seront réalisés.

L'accueil des médias sera amélioré grâce à l'aménagement d'une tribune presse, d'une zone commentateur dotée de plateformes caméras, de salle d'interviews... Les VIP bénéficieront d'un salon réceptif privé de 150 places permettant aux clubs de diversifier leurs offres business. Enfin, une nouvelle buvette, côté est, accueillera le public des tribunes sud et est. Rendez-vous à l'automne 2019 pour inaugurer cette nouvelle tribune.

Coût des travaux : 3,6 M€ H.T. financés par la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B), avec des participations du Conseil départemental de l'Ain (250 000 €) et de la Région.



SERGE DUATHIER

## Un Air de famille

Vous avez jusqu'au dimanche 27 janvier pour découvrir l'exposition Un Air de famille présentée à H2M-Espace d'art contemporain. À travers les œuvres photographiques de quatorze artistes, vous êtes invités à une réflexion sur la mémoire, la filiation, l'identité, l'histoire familiale et individuelle. Pour clore ces trois mois d'exposition, un atelier Brod'photo est organisé dimanche 27 janvier de 14 h à 16 h à H2M. L'occasion de venir customiser vos photographies en les brodant à la façon de l'artiste Carolle Bénitah. Cet atelier est ouvert à tous, dès 8 ans, et sur inscription au 04 74 42 46 07.

> H2M-Espace d'art contemporain, entrée libre du mercredi au dimanche de 13 h à 18 h.



CAROLLE BÉNITAH, LA CAGE DORÉE © COURTESY CAROLLE BÉNITAH

# Grand format.



**67 M€,**  
c'est le coût total  
de l'opération de  
rénovation urbaine du  
quartier du Pont-des-  
Chèvres

**En préambule à la rénovation urbaine du quartier du Pont-des-Chèvres, le gymnase Favier a fait peau neuve en 2018.** Ancré dans le quartier et fréquenté par de nombreux sportifs bourgiens, le gymnase a bénéficié de travaux de rénovation thermique, de réfections de vestiaires et d'une mise aux normes d'accessibilité. Sa salle de boxe a été refaite à neuf et baptisée salle Denise Avediguian, une figure du club de boxe Bourg boxe française, lors de l'inauguration de l'équipement.

À quoi ressemblera demain le quartier du Pont-des-Chèvres ? Après l'opération de rénovation urbaine de la Reyssouze, celle du Pont-des-Chèvres démarre, avec deux objectifs prioritaires : relier le quartier au centre-ville et améliorer le cadre de vie des habitants.

## Rénovation urbaine

# DEMAIN, LE PONT-DES-CHÈVRES

### Interview



SERGE BUATHIER

**CLAUDIE SAINT-ANDRÉ**

**ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'URBANISME ET AUX DÉPLACEMENTS**

**Comment va se dérouler cette opération de rénovation urbaine du secteur du Pont-des-Chèvres ?**

Attendue depuis plusieurs années et lancée en 2017 par les premières études, cette opération de rénovation urbaine du Pont-des-Chèvres s'est heurtée à la Loi de finances 2018 qui a amputé de plus de 60 % les capacités

financières de Bourg Habitat pour mener à bien son programme de réhabilitation des logements. Cette perte de financement a obligé tous les partenaires à redéfinir le projet : recentrer son périmètre sur le cœur du quartier, le secteur Dupont-Loiseau, et l'étaler sur 8 ans au lieu de 5. La rénovation urbaine du quartier a pour objectif de renouveler le bâti : au total, ce sont 700 logements qui bénéficieront d'une réhabilitation sur le secteur grâce à Bourg Habitat. Trois tranches de travaux sont prévues, îlot par îlot : Dupont-Loiseau, Pont-des-Chèvres-Université et Briand-Poincaré. Autre objectifs : créer des connexions piétonnes et cyclistes, ouvrir le quartier sur l'extérieur et le recoudre avec le centre-ville, mais aussi améliorer le cadre de vie paysager et conforter les équipements et le pôle de services du secteur Louis Parant.



SERGE BUATHIER

**ALAIN BONTEMPS**

**ADJOINT DÉLÉGUÉ À LA DÉMOCRATIE LOCALE, À LA POLITIQUE DE LA VILLE ET À LA JEUNESSE**

**Comment sont associés les habitants à la rénovation de leur quartier ?**

En 2017, les habitants du Pont-des-Chèvres avaient déjà été invités à réfléchir à l'avenir de leur quartier : e-consultation, ateliers participatifs, rencontres en pied d'immeubles et temps d'échanges avec le conseil citoyen et les enfants sur le temps périscolaire. Objectif : réaliser un premier diagnostic pour définir les principes

d'aménagement. Perturbés en 2018 par le cadre national défavorable aux organismes HLM, le projet et la concertation avec les habitants sont désormais relancés. Le 25 octobre dernier, le Maire a présenté l'opération en réunion publique et un atelier citoyen sera mis en place ce début d'année afin que tout habitant souhaitant s'exprimer trouve un lieu pour le faire. Des temps d'échanges thématiques seront organisés pour affiner certaines questions : aires de jeux, déplacements, espaces verts... Une lettre sera mise en place pour informer régulièrement les habitants de l'avancée du projet et des travaux prévus pour 8 à 10 ans.. Enfin, tous les acteurs et associations du quartier, centre social, centre de loisirs, clubs sportifs... seront mobilisés afin que des actions accompagnent ce projet.



VILLE DE BOURG-EN-BRESSE, LYDIE LOEILLET

## Un nouveau boulevard

Dans la foulée de la mise en service du bassin d'orage, le boulevard Édouard Herriot sera reconfiguré sur trois voies entre le printemps et l'automne 2019. Objectifs : apaiser la circulation, diminuer la vitesse des automobilistes, sécuriser les traversées piétonnes et aménager des trottoirs confortables pour les piétons. Des voies piétons-cycles seront créées le long de la rivière, des arbres seront plantés et les berges aménagées. Pour finir, cette entrée de ville offrira un nouveau visage.

De plus, pour désenclaver le secteur Dupont-Loiseau, une nouvelle voie sera réalisée. Les zones de stationnement seront réorganisées pour bien dissocier celles destinées aux habitants de celles à l'usage du public.



DR

### Donnez votre avis sur la rénovation urbaine !

- En écrivant à [democriatielocale@bourgennesse.fr](mailto:democriatielocale@bourgennesse.fr)
- Lors du premier atelier citoyen, en février 2019.
- d'infos sur [www.bourgennesse.fr](http://www.bourgennesse.fr)

**72** logements démolis et 630 réhabilités dans le quartier du Pont-des-Chèvres.



ARCOM DESIGN, JEAN-PIERRE POUPON

## Espaces publics et jeux

Cet été, en concertation avec les jeunes du quartier, le City Park a élu domicile aux abords du stade Louis Parant (photo ci-contre). Ce nouvel équipement remplace l'ancienne aire de jeux qui était le long du boulevard Édouard Herriot, là où se construit le bassin d'orage. Un terrain de foot synthétique et des paniers de basket ont été installés ainsi que des agrès de fitness, principalement destinés à un public féminin. Le Cosec Favier rénové est la pierre angulaire de cet espace entièrement repensé. Dès ce début d'année, un atelier citoyen sera mis en place pour que chaque habitant intéressé puisse s'exprimer sur différentes thématiques, dont les aires de jeux et les espaces verts.

## Des logements dans l'air du temps

Dans le quartier du Pont-des-Chèvres, trois secteurs bénéficieront de la rénovation urbaine :

### > Périmètre rues Dupont, Loiseau et du Pont-des-Chèvres

72 logements seront démolis, dont la plupart ont été vidés au fil des ans. Pour les 17 logements encore occupés, rue du Pont-des-Chèvres et rue Dupont, au pied du Torterel, des temps d'échange et de concertation avec les habitants concernés seront organisés.

D'ici 2 ans, les bâtiments situés 1-2 et 3, place Dupont et 1, place Loiseau seront démolis. Les autres démolitions interviendront ultérieurement. De nouveaux logements seront reconstruits, moins denses, moins hauts et au goût du jour.

Parallèlement, 296 logements seront réhabilités. Pour améliorer la desserte des immeubles, une nouvelle voie sera créée au cœur de cet îlot et des aménagements paysagers (plantations d'arbres et créations de massifs) seront réalisés.

### > Périmètre rues Aristide Briand et Raymond Poincaré

230 logements seront réhabilités et les copropriétés bénéficieront d'un accompagnement sur la rénovation thermique. Les parkings seront réorganisés et redessinés pour différencier les usages (résidentiel ou public).

### > Périmètre Louis Parant

104 logements seront réhabilités.



SERGE BUATHIER

## Des équipements de proximité

À l'entrée du quartier, à l'angle de la rue du Pont-des-Chèvres et du boulevard Édouard Herriot, un pôle d'activités tertiaires, doté de parkings, sera aménagé.

Sur la rue Dupont, le long des voies ferrées, l'École des techniques et arts du cirque (ETAC) installera son siège dans une Maison du cirque construite sur des terrains libérés par les démolitions. Dans le secteur Louis Parant, le Coséc Favier a été rénové, le square a été réaménagé et des aires sportives construites. Le rayonnement des services et des équipements sur ce secteur sera renforcé par la rénovation du gymnase Villard et l'installation d'un pôle social d'animation à proximité de l'école et du centre de loisirs.



SERGE BUATHIER

# Petits formats.



Vennes

## COUP DE JEUNE ANNONCÉ

**La restructuration du secteur Jean-Jacques Rousseau, lancée par Bourg Habitat et la Ville, va désenclaver le quartier et lui donner des allures de cité-jardin.**

Après la démolition des cités d'urgence Abbé Pierre, remplacées en 2018 par dix pavillons, Bourg Habitat poursuit la restructuration du quartier, en partenariat avec la Ville. Édifié en 1959, un premier immeuble de la place Jean-Jacques Rousseau a été démoli

en octobre dernier. Au printemps débiteront les travaux de construction d'un bâtiment de deux étages pour le remplacer (esquisse ci-dessus).

À terme, Bourg Habitat va déconstruire sur ce secteur une centaine de logements et en reconstruire autant. Le bailleur réhabilitera également 95 logements. Fini les barres d'immeubles qui cloisonnaient le quartier, les bâtiments seront plus petits, moins denses, mixant habitats collectif et individuel. Autour, les espaces publics et les modes de déplacements seront repensés pour faire du quartier une cité-jardin où il fera bon circuler et se retrouver. Un jardin sera aménagé sur l'ancienne place Jean-Jacques Rousseau très minérale, il sera relié au parc Colette accueillant un espace sportif. Une nouvelle rue sera créée entre la rue Verlaine et le jardin Rousseau.

**100** logements démolis,  
**101** reconstruits et  
**95** réhabilités

## Déneigement

**Par temps de neige ou de verglas, les services municipaux sont à pied d'œuvre pour déneiger** les 150 km de rues prioritaires empruntées par les bus et les axes principaux (à l'exception de 15 km de voies à grande circulation déneigées par le Conseil départemental). Puis 160 km de voies secondaires sont traitées, ainsi que les trottoirs d'accès aux écoles, aux gymnases, aux arrêts de bus, aux parcs... Le règlement de voirie impose aux riverains et aux commerçants de déneiger devant chez eux pour permettre le cheminement en toute sécurité. Certaines opérations mécanisées de lavage ou de balayage des voiries sont suspendues en cas de températures négatives.



**Bourg-en-Bresse**  
@Bourg\_en\_Bresse 11 déc.

Vos stationnements vélo sécurisés et proches de vous à #bourgenbresse ! Retrouvez vos box vélo installés par les agents de la Ville : ➔ Place Bernard ➔ Square Joubert ➔ Champ de Foire Pour des déplacements encore plus pratiques ! #ecologie #proximité

## Eau et assainissement

# TRANSFERT À L'AGGLOMÉRATION

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les compétences eau et assainissement ont été transférées à la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg (CA3B).**

La régie de Bourg-en-Bresse (notre photo) devient intercommunale et elle exercera la compétence « eau potable » en direct pour les communes de Bourg, de Péronnas, de Saint-Just, de Cize et de Pouillat. Sur le reste du territoire, 4 syndicats des eaux assureront cette compétence en confiant la distribution de l'eau à des délégataires privés (Saur, Suez, Sogedo, Aqualter).

La compétence « Assainissement collectif » est également reprise par CA3B depuis le 1<sup>er</sup> janvier. La Régie intercommunale de l'assainissement exploitera le service pour 60 communes en s'appuyant sur des agents communaux pour la gestion de certains ouvrages. Pour les 15 autres communes, le service se poursuit en délégation de service public, avec des contrats qui seront menés à leur terme.



## Bouvent, quel parc pour demain ?

En octobre dernier, la Ville de Bourg-en-Bresse a consulté les usagers du parc de loisirs de Bouvent pour connaître leurs habitudes et savoir comment ils imaginent ce site à l'avenir. 617 personnes ont répondu à l'enquête ; parmi elles, 63 % de femmes et 69 % de Burgiens. Lieu de promenade et de détente avant tout, Bouvent reste une destination privilégiée pour le sport et pour s'oxygéner en famille. À la lumière des résultats et des suggestions des usagers, le parc de loisirs de Bouvent sera réaménagé et des équipements complémentaires verront le jour dès cette année.



SERGE BUATHIER

## L'orientation en question

**Nouvelle formule pour le 18<sup>e</sup> salon de l'orientation.** Désormais intitulé Ain'Formations Orientation, ce temps fort ne concerne plus uniquement les collégiens, mais s'adresse à tous les étudiants du CAP au Bac+5. Il change également de date : auparavant organisé à la mi-mars, le salon se tiendra du 31 janvier au 2 février à Ainterexpo.

# 37

**accidents de la circulation**, dont 2 mortels et 17 subis par des piétons et des cyclistes, ont été recensés en 2017 à Bourg par la police nationale. Des chiffres en baisse continue sur les 10 dernières années où la moyenne se situait à 60 accidents par an.

## Des panneaux solaires sur votre toit ?

**Les panneaux solaires sur votre toit, vous y pensez ?** Pour savoir si la pose est possible et intéressante chez vous, rendez-vous sur le cadastre solaire de la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg : [agglom-bourgenbresse.insunwetrust.solar](http://agglom-bourgenbresse.insunwetrust.solar). Vous aurez ainsi une simulation instantanée sur votre habitation et une estimation chiffrée sur 20 ans du volume de production par an et des gains escomptés.



## Des caméras pour sécuriser

### Protéger et non surveiller,

c'est l'objectif du système de vidéoprotection que la Ville va déployer dans les rues et les secteurs où des problèmes de tranquillité publique ont été identifiés avec le référent sûreté. L'avenue Alsace-Lorraine, les rues Jules Migonney, Victor Basch, la place Edgar Quinet, l'angle des rues Littré et République et l'angle des rues Samaritaine et République ont ainsi été équipés. Suivront la place Neuve, les rues Notre-Dame et Bichat, le cours de Verdun et la place des Bons-Enfants puis en 2020, le souterrain du Mail et la gare de Bourg. Ces caméras ont pour but de prévenir, de dissuader et de protéger. Les images permettront d'identifier des individus dans le cadre d'enquêtes bien précises, par exemple dans le cadre de cortèges dangereux en centre-ville.

# 1 600

ménages

burgiens recevront chez eux, du 19 janvier au 23 février 2019, des questionnaires pour le recensement de la population, déposés par 9 agents recenseurs munis d'une carte officielle. La loi rend obligatoire la participation au recensement pour permettre à l'Insee d'établir des statistiques rigoureusement anonymes.

## Opération "quartier propre" aux Vennes

Le conseil citoyen et des volontaires ont collectés 27 kg de déchets ménagers le 15 décembre dernier.

## La tête sur les épaules

Vous l'avez sans doute remarqué, certaines statues du tombeau de Philibert le Beau dans l'église du monastère royal de Brou sont incomplètes. C'est le cas de la Sibylle de Cumes qui fut décapitée en 1831. Une petite tête en albâtre donnée au musée de Saint-Omer a été identifiée comme appartenant à cette sibylle. Un transfert de propriété entre la Ville de Saint-Omer et l'État va permettre de reconstituer la sibylle près de deux siècles après son vandalisme.



ROMUALD TANZILLI

## Chenilles processionnaires : c'est le moment d'agir

### Des pièges existent pour lutter contre les chenilles processionnaires qui colonisent les pins :

ces colliers sont destinés à recueillir ces insectes très urticants lorsqu'ils descendent des arbres à la fin de l'hiver pour s'enfouir dans le sol. Une fois prisonniers à l'intérieur du sac, il faut les congeler pendant trois jours avant de s'en débarrasser dans les ordures ménagères. Le service Hygiène et Santé publique de la Ville peut vous conseiller ou vous aider à installer le piège, gratuitement et sur rendez-vous. Attention au démarchage abusif en la matière.

+ 04 74 42 45 50



DR



## La question : Pourquoi la Ville édite-t-elle un DICRIM ?



### La réponse :

Vous trouverez dans ce numéro du *C'est à Bourg* de janvier-février 2019 le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs de la Ville de Bourg-

en-Bresse (ou DICRIM).

La loi impose de prévoir la protection des populations en cas d'événement grave. À ce titre, la Ville a élaboré, en lien avec la Préfecture et les services de secours, son Plan Communal de Sauvegarde. Même si la commune de Bourg ne se trouve pas dans une zone de forte dangerosité, elle a parfois été touchée par des épisodes d'inondations. Sans attendre la venue d'événements importants sur notre territoire, le DICRIM permet de s'organiser, de connaître les risques et les mesures prévues en cas d'incidents majeurs, les bons réflexes à adopter pour se protéger.

Si vous n'avez pas trouvé le DICRIM dans votre magazine, il est disponible à l'Hôtel de Ville et dans les mairies annexes et téléchargeable sur le site de la Ville [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)

## Restauration scolaire MANGER MIEUX, JETER MOINS !

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires, la Ville adopte un plan d'actions pour adapter les quantités servies, réduire le gaspillage, augmenter les produits bio, locaux et équitables dans les assiettes et proposer un menu végétarien par semaine. Une étude menée dans différents groupes scolaires bourgiens a montré qu'en moyenne, 30 % du repas servi était jeté. Principalement mises en cause : les portions jugées trop grosses. Par exemple, le pain ne sera plus servi systématiquement, mais laissé au choix de l'enfant, tout comme le fromage. Les fruits ne seront plus donnés en entier mais coupés en morceaux. Le but est que chaque enfant mange selon son appétit. Les économies générées par cette lutte contre le gaspillage seront réorientées pour augmenter les produits de qualité et aboutir à des menus composés de produits à 39 % locaux, 32,5 % bio et 7,5 % issus du commerce équitable. Un gain de qualité sans augmentation du coût pour les familles !

**257** jours en un an, c'est le taux d'occupation de l'appartement relais du CCAS de Bourg qui a ouvert en septembre 2017 pour répondre aux besoins temporaires de logement à la suite de sinistres ou de ruptures dans le parcours de logement. Cinq familles ont été accueillies de 13 à 88 jours, le temps de trouver un nouveau toit avec l'aide du service Action sociale de la Ville.

**+** Maison sociale : 04 74 45 35 35  
[polelogement@bourgenbresse.fr](mailto:polelogement@bourgenbresse.fr)



CITÉS DE LA RUE ARTHUR DUR, FOURMILHES, 1920. © ARCHIVES MUNICIPALES SB04V4. PHOT. CHARLES ANTONINI, 1966

## DES CHAMPS À LA VILLE.

Situé en lisière de forêt de Seillon, le quartier des Vennes n'a pas toujours eu un visage urbain. Retour sur sa métamorphose débutée dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

### Marché coloré

À Bourges, le quartier des Vennes est le seul à bénéficier d'un marché hebdomadaire. Chaque dimanche matin depuis 1979, des étals multicolores investissent la rue Montesquiéu.

À l'origine, les Vennes étaient une vaste prairie humide traversée par un petit cours d'eau, le Cône, et agrémentée d'un étang.

Peuplées d'arbrisseaux à vannerie, ces terres détrempées sont données à la Ville en 1487 par Philippe de Savoie\*, comte de Bresse. Au Moyen Âge, c'est dans cette zone éloignée de la ville que les pestiférés sont exilés. Pour améliorer leur situation, Marguerite d'Autriche, bâtisseuse de Brou, fait construire en 1505, à l'emplacement actuel des immeubles Le Venise, une maladrerie et une chapelle dédiée à saint Roch que l'on invoquait en cas de peste.

Durant des siècles, sur ces vastes prairies, les troupeaux viennent paître et quelques fermes sont bâties. En 1832, la municipalité envisage de vendre ses terres des Vennes, mais le roi Louis-Philippe exige qu'un tiers du terrain « qui limite le bois de Seillon et le territoire de Péronnas » demeure communal et soit

réservé aux troupeaux. C'est l'acte de naissance du communal des Vennes. Le reste des terres est vendu aux enchères publiques.

### URBANISATION

Après la Grande Guerre, le quartier s'urbanise. Des HBM d'urgence (habitations à bon marché) et à bas loyers sont édifiées. Dans les années 1930, avec la loi Loucheur, qui favorise l'accession à la propriété, de nombreux pavillons sont construits, notamment par des familles italiennes fuyant la crise économique et



Pour répondre aux besoins de logements des familles d'ouvriers, le quartier s'urbanise après la Grande Guerre. »

la montée du fascisme. Dans les prés, des axes de circulation sont tracés. Les rues Montesquieu, Racine et de la Prévoyance sont créées.

Après 1945, le quartier s'agrandit avec l'édification des immeubles des « cités Morgon » rue Montesquieu, des villas « plan courant » rue Pierre Terrasson et de la « cité Million\*\* » rue Rabelais (démolie à l'automne 1982). L'hiver 1954, à la suite de l'appel de l'abbé Pierre, la cité de logements économiques du même nom voit le jour. Elle sera démolie en 2013. En 1960, après deux ans de travaux, les immeubles bordant la place Jean-Jacques Rousseau sortent de terre (ce secteur est aujourd'hui en pleine restructuration, cf. p. 12). En 1966, ce sont les bâtiments de la rue Saint-Roch qui voient le jour. Relié directement à la ville par l'avenue Jean-Marie Verne, le quartier s'est étendu ces dernières années en direction de la forêt avec la création de plusieurs lotissements.

## VILLAGE DANS LA VILLE

Dès 1931, ce quartier excentré est doté par la municipalité d'une école maternelle. Longtemps, l'absence d'école élémentaire impose aux enfants des Venues de parcourir des kilomètres pour rejoindre les écoles du centre-ville. En 1954, la construction d'un nouveau groupe scolaire est décidée. Avec l'accroissement de la population, les commerces et les services de proximité se multiplient. En 1959, une salle de quartier est ouverte ; en 1960, la communauté chrétienne bâtit, rue Molière, une chapelle... Le sport n'est pas oublié. Historiquement, le Communal des Venues a été un stand de tir pour l'armée, un hippodrome, puis au début du xx<sup>e</sup> siècle un champ d'aviation. Ces différentes occupations ont donné leurs noms à certains axes du quartier : rue du Stand, boulevard de l'Hippodrome, rue des avions...

En 1963, la municipalité d'Amédée Mercier décide de réaliser sur le Communal des Venues un ensemble sportif. Trois ans plus tard, elle modifie son projet pour créer sur 30 hectares le plus vaste complexe omnisport de la région. En février 1969, le plus beau gymnase de la ville est inauguré. À cette occasion, Jacky Bressoud, sociétaire de l'Alouette des Gaules, devient champion de France de lutte libre devant son public. Pour développer encore les services de proximité, une maison de quartier voit le jour en 2000 avec une annexe de la mairie et un service postal, confortant le statut de « village dans la ville » des Venues.

\* Au Moyen Âge, la Bresse était sous l'autorité des princes de Savoie.

\*\* Dénomination liée au coût d'un logement qui était à l'époque d'un million de francs

Sources : Archives municipales de Bourg-en-Bresse. Bourg de A à Z, de Maurice Brocard - 2000 - Éditions de la Tour Gile. Richesses touristiques et archéologiques de la Ville de Bourg-en-Bresse, pré-inventaire réalisé par l'association Les Amis du Vieux Bourg - 2003. Les Venues dans la mémoire de ses habitants écrit par l'association des Usagers du centre social des Venues - 2001.

+ de photos sur [www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)

[www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)

## Le « Grand prix » de Bourg

1953, l'Union motocycliste de l'Ain organise le premier circuit international de vitesse, pour motocyclettes et side-cars, autour du Champ de Mars. Pour des questions de sécurité, la compétition est transférée l'année suivante aux Venues : une deuxième édition marquée par le décès du pilote suisse Jean-Claude Milliet.

Toujours organisé le premier week-end de mai Le Circuit de Bourg est, dans les années soixante, une des plus importantes courses après le Grand Prix de France et voit les meilleurs pilotes internationaux s'affronter. L'édition 1969 est marquée par l'accident mortel de Jean-Claude Dumoulin et celle de 1973 par celui d'André-Luc Appietto. En 1975, l'épreuve se déroule une dernière fois puis perd son homologation.



LOE122 ARCHIVES MUNICIPALES 1972

# Quiz

**1 - Qui a donné à la Ville de Bourg les terres des Venues ?**

- a ■ Louis Mouthier
- b ■ Philippe de Savoie, comte de Bresse

**2 - En quelle année est né le marché des Venues ?**

- a ■ 1979
- b ■ 1911

Réponses : a - b

## Berceau de l'aviation

Le 24 juillet 1911, Louis Mouthier réalise le premier survol de Bourg et pose son Morane-Borel sur l'hippodrome des Venues. En septembre de la même année, Bourg accueille, toujours aux Venues, son premier meeting aérien : 18 000 visiteurs se pressent. Face à ce succès, un deuxième gala aérien est organisé en juillet 1912 et, pour répondre au développement de l'activité aéronautique, le Conseil municipal de novembre 1913 vote l'installation, aux Venues, d'une aire d'atterrissage pour avions civils et militaires et la construction d'un hangar pour remiser les appareils. La création en 1978 d'un nouvel aéroport à Teyssonge sonne le glas de celui des Venues.



MEETING D'AVIATION DES 9, 10 ET 11 SEPTEMBRE 1911 #540WZ00 ARCHIVES MUNICIPALES

## L'exigence de clarté et de sincérité

Le mouvement social inédit qui agite notre pays depuis près d'un mois témoigne du sentiment qu'ont de nombreux Français d'être trop souvent délaissés et accablés. Leurs revenus ne leur permettent plus l'autonomie et la liberté de choix qu'ils revendiquent naturellement. D'où la colère sincère de ceux qui manifestent. Par la nature inédite de leur mobilisation, ils expriment également une défiance vis-à-vis des syndicats et partis politiques qui n'arrivent plus suffisamment à les représenter, ni à traduire leurs aspirations profondes qui ne sont ni de droite ni de gauche, mais du peuple. Chacun comprend donc l'exigence absolue de nos citoyens d'avoir des représentants élus, locaux et nationaux, qui agissent avec plus de clarté et de vérité.

Est-ce sincère de dénoncer qu'au niveau national, on a contribué à « faire déborder le vase » fiscalement quand on a soi-même contribué à

Bourg à alourdir impôts et taxes depuis 10 ans avec 55 millions d'euros supplémentaires pris dans la poche des Burgiens ?...

Est-ce sincère de donner un avis favorable en Commission départementale d'aménagement commercial le 1<sup>er</sup> octobre dernier pour l'extension de 2 890 m<sup>2</sup> de la surface de vente du centre commercial Carrefour quand on dit partout qu'on n'augmente plus les surfaces ?...

Nous ne le pensons pas et dénonçons ces doubles langages qui discréditent la parole politique. Meilleure année 2019 à toutes et tous, apaisée, prospère et... sincère.

**Pour le groupe Bourg Oxygène (Union de la Droite et du Centre), Pierre LURIN, Président, Laurence PERRIN-DUFOUR, Jacques FRENEAT, Pauline FROPIER, Fabien MARECHAL, Georges RAVAT, Éric DUCLOS**  
**Contact : bourgoxygene@gmail.com**

## Le Maire Noël ?

Gilets Jaunes : après l'État, les grandes entreprises, les banques, quel geste est prêt à faire le Maire ?

Va-t-il baisser les taxes ?

Il ne faut pas croire au père Noël !

**Jérôme Buisson, pour le groupe Rassemblement National**

## Contact Mairie

**MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE**  
 Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419  
 01012 Bourg-en-Bresse Cedex  
 04 74 45 71 99  
 mairie@bourgembresse.fr  
 www.bourgembresse.fr

### OUVERTURE AU PUBLIC

**Du lundi au vendredi**  
**8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h**  
 Ouverture du service Population à 9 h le lundi.  
 Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :  
 - l'accueil,  
 - le service Population (cartes d'identité/passeports, état civil, élections),  
 - le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

### BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43  
 bourgparcauto@bourgembresse.fr

### RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

04 74 24 49 49, regieeaux@bourgembresse.fr

### POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - 04 74 42 45 00

### SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

### Pôle d'animation et de services

**Amédée Mercier**  
 57, avenue Amédée Mercier - 04 74 42 46 90  
 Ouverture au public :  
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h  
 - du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

### Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20  
 Ouverture au public :  
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h  
 - du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute...  
 sur son numéro vert :  
**0 800 00 10 53**  
 Laissez vos messages  
 sur le répertoire.



CIRQUE ACROBATIQUE AVEC TARKIZ

SERGE BUATHIER



PLAISIRS DE LA GLISSE

SERGE BUATHIER



1<sup>ER</sup> CHAMPIONNAT DU MONDE D'ORECCHIETTE

SERGE BUATHIER



INAUGURATION DU GYMNASSE FAVIER RÉNOVÉ

SERGE BUATHIER



BOURG, VILLE DE LUMIÈRE

La Ville à vos côtés

# ACCUEILLIR VOS ENFANTS



2 700 enfants accueillis  
en atelier après l'école



[www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)